

ANNEXE 51-102A3
DÉCLARATION DE CHANGEMENTS IMPORTANT

Rubrique 1 Dénomination et adresse de la société

First Phosphate Corp. (la « société » ou « First Phosphate »)
1055 West Georgia Street
500 Royal Centre, P.O. Box 11117
Vancouver, Colombie-Britannique
V6E 4N7

Rubrique 2 Date du changement important

28 mars 2023.

Rubrique 3 Communiqué

Un communiqué de presse a été publié et diffusé par Newsfile Corp. le 28 mars 2023, et une copie a été déposée sous le profil de la société sur SEDAR à l'adresse www.sedarplus.ca.

Rubrique 4 Résumé du changement important

Le 28 mars 2023, la Société a annoncé qu'elle a finalisé un accord de mise en conformité conjointe du phosphate de fer et de lithium (« LFP ») ainsi qu'un accord de licence de technologie de production du LFP avec Integrals Power Limited (« IPL ») de Milton Keynes, au Royaume-Uni. L'accord a été signé le 10 janvier 2023 et est devenu effectif le 24 mars 2023. Cet accord pourrait servir à ancrer les futures installations de production de matériau actif de cathode LFP de la Société et sa valeur monétaire potentielle future est actuellement inconnue.

Rubrique 5 Description circonstanciée du changement important

5.1: Description complète des changements importants

Veillez trouver ci-joint le communiqué de presse sous « Annexe A ».

5.2 : Information sur les opérations de restructuration

Non applicable

Rubrique 6 Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 de la Norme canadienne 51-102

Sans objet.

Rubrique 7 Information omise

Aucun renseignement n'a été omis au motif qu'il s'agit d'information confidentielle.

Rubrique 8 Membre de la haute direction

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce changement important, veuillez communiquer avec la personne suivante :

Bennett Kurtz
Chef des finances, directeur administratif et administrateur
T : 416-200-0657
Courriel : bennett@firstphosphate.com

Rubrique 9 Date de la declaration

30 mars 2023

ANNEXE « A »

(Voir ci-joint)

First Phosphate Corp. signe un accord de licence de technologie de production de LFP avec Integrals Power Limited.

Saguenay, Québec - (Newsfile Corp. - 28 mars 2023) - First Phosphate Corp. (CSE: PHOS) (FSE: KD0) ("First Phosphate" ou la "Société") est heureuse d'annoncer qu'elle a finalisé un accord d'homologation conjointe de phosphate de fer et de lithium ("LFP") et un accord de licence de technologie de production de LFP avec Integrals Power Limited ("IPL") de Milton Keynes, au Royaume-Uni. L'accord a été conclu le 10 janvier 2023 et est entré en vigueur le 24 mars 2023. L'accord pourrait servir de base aux futures installations de production de matériau actif de cathode LFP de la société et a une valeur monétaire future potentiellement inconnue. L'accord prévoit les arrangements perpétuels suivants mutuellement bénéfiques entre les parties :

- IPL validera le premier acide phosphorique purifié de qualité LFP et le sulfate de fer pour une utilisation dans les cellules de batterie LFP.
- Le processus d'homologation du matériau actif de cathode LFP d'IPL utilisera le premier acide phosphorique purifié de qualité LFP et le sulfate de fer.
- IPL accorde à First Phosphate une licence de technologie de production de LFP pour la production de matériau actif de cathode LFP dans les installations de production de matériau actif de cathode LFP à être construit au Québec, Canada ou ailleurs en Amérique du Nord. Un frais de redevance de 1,5 % sera appliqué à toutes les ventes de matériau actif de cathode LFP.
- First Phosphate a acquis 7 386 actions ordinaires d'IPL pour un coût de 83 060,35 dollars canadiens et a le droit de faire des investissements complémentaires dans les prochaines rondes de financement.
- First Phosphate et IPL prévoient exploiter l'accès de First Phosphate à l'énergie hydro-électrique verte dans la région de Saguenay-Lac-St-Jean au Québec pour la construction des futures installations de production d'IPL.

« Nous avons visité les installations d'IPL au Royaume-Uni et avons pu voir et toucher le matériau actif de cathode LFP produit par IPL », déclare John Passalacqua, PDG de First Phosphate. « Nous avons également consulté les journaux de performance des cellules de batterie de test créées à partir du matériau actif de cathode LFP produit par IPL. Nous sommes prudemment optimistes quant au fait que la technologie IPL pourrait fournir la réponse à une meilleure performance de batterie LFP. »

« Il existe la méthode traditionnelle à l'état solide pour fabriquer le matériau actif de cathode LFP à partir de précurseurs de ferro-phosphate et de lithium-phosphate, qui est actuellement la formule de production principale utilisée en Chine. Ensuite, il y a de nouvelles méthodes hydrothermales avancées prometteuses, comme celles développées par IPL, qui produisent des batteries LFP à plus haute performance », déclare Peter Kent, président de First Phosphate. « Nous pensons qu'il est judicieux pour l'entreprise d'avoir accès à la méthode avancée de formulation du matériau actif de cathode LFP d'IPL. »

« Nous sommes ravis de nous associer à First Phosphate pour obtenir un accès stratégique à l'acide phosphorique purifié de qualité LFP et au sulfate de fer correctement sélectionnés, qui vont se raréfier dans un proche avenir avec la production de LFP en Occident », déclare Behnam Hormozi, PDG d'IPL. « Nous avons besoin d'un partenaire de développement comme First Phosphate, qui est pleinement engagé dans l'industrie de la batterie LFP, dans une empreinte carbone réduite, dans le

respect des critères ESG, dans un approvisionnement éthique sans conflit, dans une traçabilité et un approvisionnement sécurisés, et dans un approvisionnement juste-à-temps. Tous ces éléments sont des avantages stratégiques de production pour IPL et nos clients. »

La technologie IPL démontre des améliorations qui devraient permettre la production de batteries LFP avec des systèmes de refroidissement plus simplifiés, une plus grande compacité, une empreinte plus légère et des exigences de préchauffage plus faibles par temps froid. Certains avantages incluent :

- Capacité accrue à débit élevé
- Une rétention de capacité élevée dans des températures ambiantes et extrêmes
- Coût inférieur ou capacité supérieure

La société a été informée que IPL a récemment conclu une levée de fonds en actions sursouscrites, qui a reçu un co-investissement de la part du projet subventionné par le gouvernement britannique pour le développement d'une usine pilote de matériaux de batterie LFP. L'usine pilote d'IPL devrait être opérationnelle d'ici la fin de 2023.

First Phosphate adopte une approche mesurée et progressive pour devenir un producteur entièrement intégré de matériau actif de cathode LFP en Amérique du Nord. First Phosphate peut mettre en œuvre cette stratégie car elle a accès à des gisements de roche phosphatée d'anorthosite ignée propre au Québec, Canada, qu'elle pourra purifier en grandes quantités d'acide phosphorique purifié de qualité batterie.

L'accord d'aujourd'hui avec IPL permet à First Phosphate d'obtenir un autre avantage technologique important dans la production de matériau actif de cathode LFP pour l'Amérique du Nord.

-30-

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Peter Kent, Président
peter@firstphosphate.com
Tel: +1 (647) 707-1943

Relations avec les investisseurs : : investor@firstphosphate.com
Relations avec les médias: media@firstphosphate.com
Site Web: www.FirstPhosphate.com

Suivre First Phosphate:

Twitter: <https://twitter.com/FirstPhosphate>
LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/first-phosphate/>

À propos de First Phosphate Corp.

First Phosphate est une entreprise de développement minéral entièrement dédiée à l'extraction et à la purification du phosphate pour la production de matériau actif de cathode pour l'industrie des batteries au phosphate de fer et de lithium (« LFP »). First Phosphate s'engage à produire à un niveau de pureté élevé, selon les normes ESG complètes et avec une empreinte carbone faible anticipée. First Phosphate prévoit d'intégrer verticalement la chaîne d'approvisionnement des principaux producteurs nord-américains de batteries LFP qui nécessitent un matériau actif de cathode LFP de qualité batterie provenant d'une source d'approvisionnement constante et sûre. First Phosphate détient plus de 1 500 km² de claims miniers au total dans la région de Saguenay-Lac-St-Jean au Québec, Canada, qu'elle

développe activement. Les propriétés de First Phosphate sont constituées de roches de phosphate ignées d'anorthosite rares qui produisent généralement du phosphate de haute pureté dépourvu de concentrations élevées d'éléments nocifs.

À propos de Integrals Power Limited (IPL)

IPL est une entreprise de nanomatériaux de batterie de nouvelle génération engagée dans la recherche, le développement et la commercialisation accélérés de batteries de pointe. L'équipe d'entrepreneurs, de scientifiques et d'ingénieurs a effectué une vérification et validation approfondies du marché pour élaborer leur stratégie de développement de matériaux de batterie de pointe commercialement viables. Cette recherche de marché approfondie a permis le développement et la production accélérés de matériaux de cathode de batterie haute performance, rentables et évolutifs, propriétaires d'Integrals Power, pour les batteries lithium fer-phosphate (LFP).

Les derniers résultats de développement des matériaux de batterie d'IPL permettent la création de cellules économiques offrant des performances supérieures par rapport aux alternatives conventionnelles.

Déclarations prospectives et mises en garde

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse constituent des déclarations prospectives en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Toute déclaration contenue dans ce communiqué de presse qui n'est pas une déclaration de fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par des termes tels que « peut », « devrait », « anticiper », « prévoir », « potentiel », « croire », « avoir l'intention » ou la négation de ces termes, ainsi que des expressions similaires. Les déclarations prospectives dans ce communiqué de presse comprennent des déclarations relatives à : l'engagement de la société à produire des matériaux de phosphate de haute pureté conformément aux normes ESG complètes, tout en réduisant l'empreinte carbone ; les projets de la société visant à intégrer directement les fonctions de certains grands producteurs nord-américains de batteries LFP ; le développement proposé des claims miniers de la société dans la région du Saguenay ; les avantages prévus de la conclusion de l'accord IPL, y compris l'accès aux licences, technologies et droits de faire des investissements supplémentaires d'IPL ; le calendrier prévu et les avantages de l'usine pilote d'IPL ; la capacité de la société à purifier en grandes quantités de l'acide phosphorique purifié de qualité batterie ; et l'accord IPL permettra à la société d'obtenir un autre avantage technologique important dans la production de matériau actif de cathode LFP pour l'Amérique du Nord.

Les informations prospectives de ce communiqué sont basées sur certaines hypothèses et événements futurs attendus, à savoir : la capacité de l'entreprise à produire des matériaux de phosphate de haute pureté aux normes ESG complètes tout en ayant une empreinte carbone réduite ; la capacité de l'entreprise à s'intégrer directement dans les fonctions de certains grands producteurs nord-américains de batteries LFP ; la capacité de l'entreprise à développer ses claims miniers dans la région du Saguenay ; l'entreprise a la capacité de réaliser les avantages anticipés en entrant dans l'accord IPL ; l'entreprise a la capacité de réaliser dans les délais prévus et les avantages de la pilote IPL ; que l'entreprise a la capacité de purifier en grandes quantités de l'acide phosphorique de qualité batterie ; et que l'entreprise a la capacité de réaliser l'accord IPL pour obtenir un autre avantage technologique important dans la production de matériaux actifs de cathode LFP pour l'Amérique du Nord.

Ces déclarations comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui peuvent entraîner des résultats réels, des performances ou des réalisations matériellement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, y compris, mais sans s'y limiter: l'incapacité de la société à produire des matériaux de phosphate à haute pureté selon les normes ESG complètes avec

une empreinte carbone faible; l'incapacité de la société à intégrer directement les fonctions de certains principaux producteurs de batteries LFP en Amérique du Nord; l'incapacité de la société à développer ses revendications foncières dans la région de Saguenay; l'incapacité de la société à réaliser les avantages prévus de la conclusion de l'accord IPL; l'incapacité de la société à réaliser dans les délais prévus et les avantages de l'installation pilote IPL; que la société n'aura pas la capacité de purifier de grandes quantités d'acide phosphorique purifié de qualité batterie; et que la société n'aura pas la capacité de réaliser les avantages de l'accord IPL pour obtenir un autre avantage technologique important dans la production de matériau actif de cathode LFP pour l'Amérique du Nord.

Les lecteurs sont avertis que la liste précédente n'est pas exhaustive. Les lecteurs sont en outre priés de ne pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives, car il n'y a aucune garantie que les plans, intentions ou attentes sur lesquels elles reposent se concrétiseront. Ces informations, bien que considérées comme raisonnables par la direction au moment de la préparation, peuvent s'avérer incorrectes et les résultats réels peuvent différer matériellement de ceux anticipés.

Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont expressément soumises à cette mise en garde et reflètent les attentes de la société à la date des présentes et sont sujettes à modification par la suite. La société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'estimations ou d'opinions, d'événements futurs ou de résultats ou autrement, ni d'expliquer toute différence matérielle entre les événements réels ultérieurs et les informations prospectives, sauf si la loi applicable l'exige.



Pour consulter la version source de ce communiqué de presse, veuillez visiter <https://www.newsfilecorp.com/release/160218>.